



Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord
126, de la Descente-des-Femmes
Sainte-Rose-du-Nord (Québec)
G0V 1T0
Tél. : 418-675-2250
Télec. : 418-673-2115
Courriel : maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD
M. R. C. DU FJORD DU SAGUENAY

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et secrétaire-trésorière,

Que lors de la séance ordinaire tenue le 1^{er} mars 2021, le Conseil municipal a adopté le règlement 307-2021 concernant l'augmentation de la rémunération des membres du Conseil. Voici ci-dessous un résumé dudit projet de règlement.

La rémunération de base proposée :

Maire	8 568,00 \$
Conseiller (ère)	2 856,00 \$

La rémunération de base actuelle

7 140,00 \$
2 380,00 \$

L'allocation de dépenses proposée

Maire	4 284,00 \$
Conseiller (ère)	1 428,00 \$

L'allocation de dépenses actuelle

3 570,00 \$
1 190,00 \$

Ladite rémunération sera indexée annuellement au même pourcentage que les employés.

Ledit règlement sera rétroactif au 1^{er} janvier 2021.

Qu'une copie dudit règlement est disponible sur le site internet de la Municipalité au www.ste-rosedunord.qc.ca onglet règlement.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 10^e jour de mars 2021.

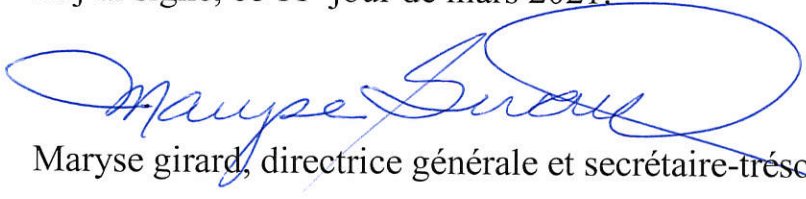
La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Girard, gma

Certificat de publication

Je soussignée, Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière certifie que j'ai publié le présent l'avis ci-joint sur le site Internet de la Municipalité ainsi que sur la page Facebook de la Municipalité et affiché sur le babillard à l'entrée de l'édifice municipal, le jeudi 11 mars 2021.

Et j'ai signé, ce 11^e jour de mars 2021.



Maryse girard, directrice générale et secrétaire-trésorière